
Procès-verbal de la vingt-et-unième assemblée du conseil d'administration tenue le vendredi 20 juillet 2018, 11 h 00, à la salle Éric-Wesselow de l'édifice de la mairie de la Ville de Châteauguay / ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

PRÉSENCE :

- ↵ Doyle, Barry Châteauguay, administrateur, siège n° 2
- ↵ Poissant, Roxanne Beauharnois, administrateur, siège n° 2
- ↵ Routhier, Pierre-Paul Châteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↵ Tremblay, Bruno Beauharnois, administratrice, siège n° 1

Autre(s) présence(s) : Dubuc, Richard Beauharnois, administrateur substitut
Gravel, Alain Secrétaire-trésorier et directeur général de la régie
Gaumont, Thérèse Châteauguay, adjointe au conseil
Trahan, Diane Châteauguay, directrice Vie citoyenne

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2018-174 Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbal d'assemblées
4. Approbation de la liste des comptes payés
5. États financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
6. SPORTPLEX – Projet d'ajout d'une mezzanine
7. Complexe aquatique familial extérieur – Entente, prêt de services techniques
8. Prochaine assemblée
9. Varia
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée extraordinaire

ADOPTÉ.

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉES

2018-175 Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyée de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la vingtième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 12 juin 2018, tel que déposé.

ADOPTÉ.

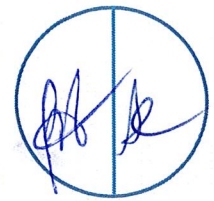


4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

2018-176

Attendu que, depuis la dernière assemblée, les comptes suivants ont été payés, à savoir :

Chèque n°	Description	Montant
075	Lambda-Lainco Coentreprise – Sportplex, Certificat paiement n° 11	955 660,80 \$
076	Alain Gravel – Remboursement, achat 2 ordinateurs portables	1 977,07 \$
077	Massicotte Dignard... - Surveillance travaux Sportplex (fact. 103892 & 103937)	15 004,24 \$
078	GMS Technologies – Système alarme, contrat service Sportplex (fact. Q13369 & Q13370)	2 489,21 \$
079	Châto Sérigraphie – Polos Régie (fact. 19717)	421,62 \$
080	Énergir – Gaz naturel 2018-04-24 au 2018-05-23	45,37 \$
081	Alain Gravel – Petite caisse pour Complexe aquatique extérieur	300,00 \$
082	Jonathan Primeau – Fournitures et papeterie pour Complexe aquatique extérieur	307,76 \$
083	Anne Bouthillier – Matériels divers pour Complexe aquatique extérieur	81,16 \$
084	Lambda-Lainco Coentreprise – Sportplex, Certificat paiement n° 13 (ref. 12 & 13 rév. 1)	422 913,92 \$
085	CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$
086	AQUAM Inc. – Matériels divers pour Complexe aquatique ext. (fact. 272218 & 272204)	10 680,55 \$
087	Auqatechno Spécialités Aquatiques – Produits chimiques piscine (fact. 55286)	2 762,28 \$
088	ASI Experts aquatiques – Système tests d'eau piscine (fact. 49729)	1 483,65 \$
089	Blandin Fortin Associés – Serv. Prof. Devis Mezzanine Sportplex (fact. 44979 & 45096)	2 299,51 \$
090	Châto Sérigraphie – Vêtements pour personnel piscine (fact. 19928)	2 001,23 \$
091	CNESST – Frais ouverture dossier, établissement piscine	65,00 \$
092	Dallaire Médical Inc. – Défibrillateur électrique autonome (fact. 3754)	1 626,90 \$
093	Le Devoir – Appel d'offres, assurances générales (fact. DE 197023)	693,53 \$
094	Alain Gravel – Remboursement, achat réfrigérateur & microondes pour piscine	342,93 \$
095	SOS Technologies – Matériel trousse premiers soins piscine (fact. 14974)	246,90 \$
096	Services EXP Inc. – Honoraires professionnels, devis mezzanine Sportplex (fact. 442805)	17 131,28 \$
097	Admitec Inc. – Matériel pour piscine (fact. 19712)	1 037,07 \$
098	Shane Kydd – Honoraires professionnels, devis mezzanine Sportplex (fact. 789)	2 874,38 \$
099	Énergir – Gaz naturel 2018-05-24 au 2018-06-20	42,34 \$
100	UMQ – Aménagement kiosque Assises (fact. 139281)	925,55 \$
101	AQUAM Inc. – Matériels divers pour Complexe aquatique ext. (fact. 274159)	1 338,43 \$
102	Auqatechno Spécialités Aquatiques – Produits chimiques piscine (fact. 55657)	1 798,22 \$
103	SOS Technologies – Matériel trousse premiers soins piscine (fact. 15039)	45,42 \$
104	BFL Canada – Assurances générales, responsabilités (fact. 185603 & 185626)	13 560,69 \$
105	CHÈQUE ANNULÉ	0,00 \$



Chèque n°	Description	Montant
106	IMAG...IN senc – Affiches pour piscine (fact. 16093 & 16098)	436,91 \$
107	Création Webson – Site Web & adresses électroniques Piscine (fact. 1248)	172,46 \$
108	Logiciels Sports-Plus inc – License annuelle logiciel (fact. 12186)	1 149,75 \$
109	BFL Canada – Assurances des biens, Sportplex & Piscine (fact. 198246)	13 296,91 \$
110	Massicotte Dignard... - Honoraires professionnels mezzanine Sportplex (fact. 103998)	3 909,15 \$
TOTAL		1 479 122,19 \$

Attendu que les transferts électroniques suivants ont été effectués :

Description	Montant
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 12 (1 000 000,00 \$ - 997 420,00 \$) / 2018-04-27	2 580,00 \$
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 13 (22 100 000,00 \$ - 22 051 380,00 \$) / 2018-05-04	48 620,00 \$
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 14 (1 000 000,00 \$ - 997 400,00 \$) / 2018-06-01	2 600,00 \$
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 15 (23 100 000,00 \$ - 23 056 803,00 \$) / 2018-06-14	43 197,00 \$
Desjardins – Frais d'intérêts, décaissement n° 16 (25 000 000,00 \$ - 24 938 500,00 \$) / 2018-07-19	61 500,00 \$
TOTAL	158 497,00 \$

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'entériner les dépenses engagées et le paiement des comptes effectué depuis l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 12 juin 2018, soit un montant de 1 479 122,19 \$, de même que les charges d'intérêts pour le financement temporaire par versements électroniques, d'un montant de 158 497,00 \$, pour un montant total de 1 637 619,19 \$.

ADOPTÉ.

5. SPORTPLEX – PROJET D'AJOUT D'UNE MEZZANINE

Le directeur général présente les résultats de l'ouverture des trois (3) soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public n° 2018-06-001 relatif à l'ajout d'une mezzanine avec couloirs de course au Sportplex, à savoir :

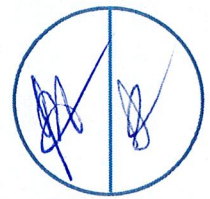
- ↳ LAMBDA, entrepreneurs généraux, pour un montant de 1 929 195,30 \$,
- ↳ Construction Melcon 3095-9571 Québec inc., pour un montant de 1 790 226,94 \$, taxes de vente comprises,
- ↳ Construction Émery Paquette inc., pour un montant de 1 580 000,00 \$, taxes de vente comprises ;

Une discussion s'en suit.

OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION

2018-177

Attendu la compilation des soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres public numéro public n° 2018-06-001 relatif à l'ajout d'une mezzanine avec couloirs de course au Sportplex ;



Attendu que les soumissions suivantes ont été déposées dans les délais prescrits aux documents d'appel d'offres, à savoir :

- ↳ LAMBDA, entrepreneurs généraux, pour un montant de 1 929 195,30 \$,
- ↳ Construction Melcon 3095-9571 Québec inc., pour un montant de 1 790 226,94 \$, taxes de vente comprises,
- ↳ Construction Émery Paquette inc., pour un montant de 1 580 000,00 \$, taxes de vente comprises ;

Attendu les conclusions et recommandations formulées au rapport d'analyse des soumissions reçues déposé le 20 juillet 2018 par la firme mandatée au dossier, soit le bureau d'architectes Massicotte Dignard Taillefer Patenaude, Atelier d'architecture, et qui valide la conformité technique de la plus basse soumission;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration octoie au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Construction Émery Paquette inc., le contrat pour l'ajout d'une mezzanine avec couloirs de course au Sportplex, conformément aux documents d'appel d'offres public n° 2018-06-001, pour un montant avant taxes de vente de 1 374 211,79 \$, pour un montant total de 1 580 000,00 \$, étant entendu que les travaux doivent être complétés conformément aux documents d'appel d'offres et à l'échéancier contenu dans la soumission déposée par l'adjudicataire, la Régie se réservant également le droit d'imposer, à compter du lundi 1^{er} octobre 2018, une pénalité quotidienne de 1 000 \$ pour chaque jour advenant qu'un retard dans l'exécution des travaux empêche la tenue d'activités sur le terrain à gazon synthétique.

ADOPTÉ.

6. COMPLEXE AQUATIQUE FAMILIAL EXTÉRIEUR – ENTENTE PRÊT DE SERVICES TECHNIQUES

2018-178

Attendu que la Régie a débuté les opérations de son Complexe aquatique familial extérieur et que, pour des raisons d'optimisation des ressources organisationnelles et de simplification des processus opérationnels, la Régie souhaite confier à la Ville de Beauharnois le mandat de procéder à l'exécution de travaux récurrents en matière de tests de la qualité des eaux de baignade, de collecte et de transport des ordures ainsi que de l'entretien des aires gazonnées du site ;

Attendu que la Ville de Beauharnois s'est montrée ouverte et intéressée à cette approche ;

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier de la Régie à signer avec la Ville de Beauharnois l'entente intermunicipale en matière de prêt de personnels techniques requis pour assurer, pour la saison estivale 2018, la réalisation des tests de la qualité des eaux de baignade, de la collecte et du transport des ordures ainsi que de l'entretien des aires gazonnées du site.

ADOPTÉ.

7. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 11 septembre prochain, à 13 h 30, à la salle du conseil de la Ville de Beauharnois, 660, rue Ellice. Beauharnois.

8. VARIA

Il n'y a aucun point ajouté en Varia



9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question posée au conseil d'administration.

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2018-179

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyée de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 11 h 48.

ADOPTÉ.



Bruno Tremblay,
président du conseil d'administration



Alain Gravel,
Secrétaire-trésorier

